

INSTITUTION

Orientations budgétaires : un budget maîtrisé, en hausse de 10%

Dans un contexte d'incertitudes financières, d'inflation et d'explosion du coût des matières premières et de l'énergie, le Département prévoit d'équilibrer son budget 2023 autour de 611 millions d'euros, en augmentation de 10% par rapport au budget primitif 2022. Cela doit lui permettre de faire face à l'augmentation des dépenses de fonctionnement, notamment dans le social.

Publié le 06 février 2023

Malgré un contexte délicat lié à des incertitudes financières, à l'inflation et à l'explosion du coût des matières premières et de l'énergie, le Département de la Dordogne demeure solide. C'est le message que le Président Germinal Peiro a tenu à faire passer vendredi 3 février à l'occasion de la séance plénière consacrée aux orientations budgétaires.

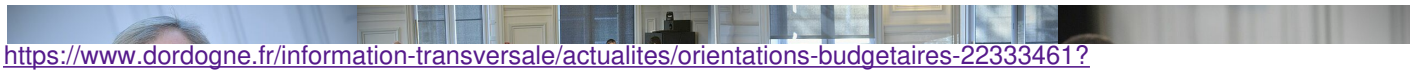
Le budget primitif 2023 du Département sera soumis au vote de l'assemblée du 20 au 23 février. Cette année, le Département prévoit d'équilibrer son budget 2023 autour de 611 millions d'euros, en augmentation de 10% par rapport au budget primitif 2022.

Une augmentation qui tient compte d'un problable retour de l'effet ciseau : des recettes en baisse face à des dépenses en augmentation, notamment des dépenses de fonctionnement dues notamment à la revalorisation des salaires des aides à domicile, la hausse du point d'indice, la hausse du Revenu de solidarité active (RSA), la revalorisation de la prime de feu pour les sapeurs-pompiers.

En 2023, le Département devrait consacrer près de 72 millions d'euros à l'investissement, avec un recours limité à l'emprunt. 40 millions d'euros doivent être fléchés sur les investissements directs, 30 millions pour les investissements indirects (dont aide aux communes), et 2 millions pour les tiers.

Outre les orientations budgétaires, plusieurs dossiers étaient soumis au vote des élus vendredi 3 février, dont celui de l'aménagement global de sécurisation et de protection de la Vallée de la Dordogne, Milandes-Castelnaud-la-Chapelle, Marqueyssac et Beynac. Ce dossier, voté à l'unanimité des 50 conseillers départementaux, pose les principes d'un nouvel aménagement de la voie de la vallée qui sera déposé ce mois-ci sur le bureau du Préfet de la Dordogne.

Orientations budgétaires 2023





https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/orientations-budgetaires-22333461?